

THÉORISATION ANCRÉE DU RELIGIEUSEMENT ACCEPTABLE AU QUÉBEC : LE SERVICE D'ANIMATION SPIRITUELLE ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES FRANCOPHONES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

PAR JACQUES CHERBLANC - JUIN 2005

Résumé

Cette recherche présente la construction sociale du religieux socialement acceptable au Québec, à partir de l'analyse du travail des professionnels du nouveau service commun d'animation spirituelle et d'engagement communautaire (SASEC), qui œuvrent dans les écoles secondaires francophones de l'île de Montréal. Plus précisément, il s'agit de montrer comment l'observation et les entrevues réalisées auprès de ces animateurs et animatrices de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC) et de leurs directions d'écoles respectives permettent d'obtenir une représentation sociale du religieux qu'ils considèrent comme étant acceptable.

L'histoire de la place de la religion dans le système scolaire québécois montre que le SASEC se situe au cœur d'un nouveau type de religieux auquel l'État souhaite actuellement accorder une place dans l'école. Ce religieux, constitué de certaines fonctions de la religion, notamment le « vivre-ensemble » et la croissance personnelle, s'est particulièrement élaboré au cours des débats sociaux sur la place de la religion à l'école. Ceux-ci ont en outre conduit l'État à instaurer le SASEC. Ces débats et ce service méritent donc une attention particulière, puisqu'ils montrent comment s'est constitué le nouveau modèle de régulation politique du religieux dans les écoles publiques québécoises. De plus, les AVSEC sont situés au carrefour de diverses représentations sociales du religieusement acceptable à l'école. Ces représentations sont portées par les directions, les enseignants, les professionnels, les élèves, les parents, etc. Et les AVSEC eux-mêmes sont des agents de cette construction sociale. Héritiers de l'animation pastorale, ils ne perçoivent pas toujours le passage au SASEC comme une rupture brutale, en particulier au secondaire.

Cet héritage dont ils veulent se distancier sans complètement y parvenir, leurs conditions de travail difficiles, ainsi que leurs perceptions de leur mandat et des attentes du milieu, amènent les AVSEC à privilégier l'« engagement communautaire » dans leurs tâches quotidiennes. La « vie spirituelle » devient ainsi la portion congrue de leur travail. Mais, grâce à la notion de « valeurs » qu'ils utilisent abondamment, les AVSEC font entrer la « vie spirituelle » dans « l'engagement communautaire ». Ce faisant, ils élaborent actuellement un type de religieux qu'ils considèrent acceptable par tous les acteurs de l'école, de l'État aux élèves : le « spirituel ».

Ce « spirituel » est caractérisé par une grande ouverture et par son ancrage dans l'expérience individuelle. Il s'agit d'une dimension inaliénable de tout être humain. Elle est individuelle, intérieure, privée et constamment ouverte au changement. Ce « spirituel » peut être développé sans relâche grâce à des appels au contenu des religions, mais, préférablement, à partir d'expériences intenses sur le plan émotif qui permettent de grandir de façon intégrale et harmonieuse.

Ce « spirituel » est bien particulier puisqu'il laisse volontairement de côté les différences et les adhésions communautaires (la « religion »), pour ne s'intéresser qu'aux ressemblances, à l'universel et à l'individu. Les raisons qui expliquent pourquoi les AVSEC privilégient ce type de religieux sont de plusieurs niveaux. On peut tout d'abord considérer les difficultés de leurs conditions de travail ainsi que les attentes de leurs directions d'écoles. Il peut s'agir également de leurs perceptions des demandes du ministère de l'Éducation, des besoins des élèves et des autres professionnels et enseignants. Enfin, le modèle d'animation pastorale dont ils sont héritiers doit nécessairement influencer une telle conception anthropologique et universelle du spirituel.

La théorie des champs de Bourdieu permet d'organiser ces multiples explications dans un modèle général de compréhension du processus de construction sociale du « spirituel » chez les AVSEC. Le « spirituel » constituerait ainsi un nouveau type de capital qui serait en train de prendre de l'intérêt au sein du champ religieux global, et qu'aucun agent scolaire ne se serait encore réellement approprié. Les AVSEC chercheraient donc à devenir les agents du « spirituel » dans l'école, pour se distinguer du capital religieux traditionnel dont ils perçoivent que l'intérêt décroît rapidement, et qui est déjà possédé par d'autres acteurs. Toutefois, il apparaît extrêmement difficile, pour les AVSEC, de ne pas entrer dans le champ des religions lorsqu'il s'agit de mettre en mots les expériences spirituelles que vivent leurs élèves. De plus, l'influence des champs économique et politique semble très forte dans l'actuelle détermination du capital « spirituel » dont l'autonomie apparaît dès lors fortement menacée.

MOTS-CLÉS

Animation vie spirituelle et engagement communautaire – AVSEC – SASEC – religieux – religion – spirituel – spiritualité – secte – fondamentalisme – socialement acceptable – écoles secondaires – Montréal – Québec – État et école – religion et école – éducation et religion – théorisation ancrée – construction sociale – représentation sociale – Bourdieu – champ.